

## COMMUNE DE FONTAINE SOUS PREAUX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2025

Date de convocation : 24 Mars 2025

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 11

Astrid CONSTANTIN, Bruno CARLIER, Francis DEBREY, Emmanuel DEMOUGE, Jean GOUVERNEUR, Linda GUITTET, Evelyne HUROT, Anne LANGARD, Nadine LECOMTE, Karine MAUREY, Laurent SUBLARD formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés : Dominique CHAMBON (avec pouvoir donné à Bruno CARLIER) , Victoire DUFRESNE (avec pouvoir donné à Jean GOUVERNEUR), Antoine FORGAR (avec pouvoir donné à Francis DEBREY), Philippe RUMINY (sans pouvoir).

Membres votants : 14  
Membres représentés : 3

Présidence : Francis DEBREY  
Secrétaire : Jean GOUVERNEUR

### OBJET : TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir en 2025 les taux d'imposition des taxes directes locales de la commune, soit :

- 56,89 % pour la taxe foncière sur les terrains bâtis,
- 66,09 % pour la taxe foncière sur les terrains non bâtis,
- 15,18 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

POUR EXTRAIT CONFORME, LE MAIRE



The image shows a circular official stamp of the Commune de Fontaine-sous-Preaux, Seine-Maritime. The stamp features a central emblem and the text 'COMMUNE de FONTAINE-SOUS-PREAUX' and '(Seine-Maritime)'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.